



CONSEIL MUNICIPAL DU 4/04/2017

COMPTE-RENDU PROCES VERBAL DE SEANCE

Présents : Mmes Anny SANLAVILLE, Marie-Thérèse RIGAUDIER, Aurélie VARRIER, Agnès BOCQUEL, Sylvie PERMEZEL, M Emmanuel GENIQUET, Frédéric BRU, Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Éric URIDAT, Christophe MOYNE, Franck BERNARD, Daniel DELAGNEAU, Philippe MOREL

Pouvoir :

Dominique GUINET à Anny SANLAVILLE
Christine NAVARRO à Emmanuel GENIQUET
Irène CHINOUNE à Daniel DELAGNEAU
Thierry LABRUYERE à Gilles LEMOINE

Absente excusée : Christine ABDILLA

Sylvie Permezel est désignée secrétaire de séance.

L'approbation du compte rendu de la séance du 14 mars 2017 est différée.

Pour ce qui concerne cette réunion de conseil municipal, Anny Sanlavage souhaite apporter un mot d'explication : à la suite de cette assemblée, une mise au point a été nécessaire entre Emmanuel Geniquet et Mme le Maire. Lors de la réunion d'Adjoint suivante, une explication franche a permis à chacun de préciser son avis et à ceux qui le souhaitaient de présenter leurs excuses. Cela a permis aussi de préciser que toutes « les pièces du puzzle » sont importantes et doivent pouvoir compter les unes avec les autres.

ORDRE DU JOUR :

- Attribution des subventions aux associations.
- Don de matériel de la salle polyvalente

Examen de devis.

Compte rendu de commissions et syndicats,

Questions diverses :

- SEAJ: table de Ping- pong (Franck Bernard)
- Marché forain (Christophe Moyne)
- Nettoyage des confettis après la fête des conscrits – location d'un aspirateur (Christophe Moyne)

Informations

I – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire précise que deux associations du village, Sainte Euph Animation Jeunes, et Saint'Euphélivres ont été invitées à présenter leurs activités aux membres du conseil municipal lors d'une réunion dédiée. Ces 2 associations ont été choisies du fait du montant important de subventions communales qui leur sont attribuées.

Mme le Maire regrette de ne pas avoir invité l'association 123 Soleil qui même si elle n'est pas subventionnée bénéficie pour son bon fonctionnement de délégation de personnels pour un montant estimé à 12 000 €.

Saint'Euphélivres : Un nouveau bibliothécaire a pris ses fonctions. Il a beaucoup d'idées et souhaite travailler avec toutes les associations de la commune et en particulier SEAJ. Il aimerait également toucher les personnes plus âgées de la commune, pour un partage de livres, ou de tout autre support. (CD, DVD...). En effet l'ensemble des rayons de la médiathèque de Trévoux est accessible aux bibliothèques des communes. Il projette également de « sortir » la bibliothèque de ses murs, lotissements, espaces verts, etc...

Frédéric Bru indique que sur la commune de Trévoux il existe une « boîte à livres ». L'idée est très intéressante.

Sainte Euph Animation Jeunes : l'association termine son exercice avec un bénéfice de 6 000 €, grâce à une gestion très serrée du budget tenu par Christelle Fourcade. Gilles Lemoine précise que l'association est ouverte sur sept communes. Mme Fourcade a vivement remercié les élus et la Mairie pour leur soutien et leur accueil. Anny Sanlaville informe que l'association est ouverte aussi aux parents des jeunes avec des temps d'échange : « repas partagés » appréciés de tous. 118 jeunes ont participé aux organisations de l'association.

Sou des Ecoles : Mme le Maire informe que pour cette année, le Sou des Ecoles risque d'avoir moins de recettes. En effet, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale manque de fonds et le dossier PASAE piloté par Alexis Perraud qui rapportait en 2016 la somme de 4 000 € au Sou des Ecoles de la commune va sûrement être plus faible.

Anny SANLAVILLE propose d'établir une demande à la CCDSV afin de répartir équitablement entre les communes la somme qui sera allouée par la cohésion sociale et ainsi ne décourager personne.

Iles aux enfants de Saint Didier de Formans : les projets pédagogiques et éducatifs ont été modifiés et les enfants apprécient le travail avec l'équipe du centre de loisirs. L'organisation des transports fonctionne bien il n'y a pas eu d'incidents depuis le début de l'année scolaire. L'arrêt du bus est rendu obligatoire, les enfants équipés de gilets jaunes montent dans le bus une fois celui-ci arrêté, et l'employée communale qui les accompagne revient avec la voiture de la commune.

Mme le Maire donne la parole à Aurélie Varrier, adjointe à la communication et la vie associative.

Toutes les demandes ont été étudiées en commission et sont revues par l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

18 voix pour approuver les subventions suivantes :

Associations	Proposition 2017
---------------------	-----------------------------

Ste Euphémie

BOULE DU FORMANS	150 €
CHASSE	100 €
CYCLO CLUB DU FORMANS	100 €
GYM ' DETENTE	150 €
HATHA YOGA	100 €
SOU DES ECOLES	300 €
TRUITE DU FORMANS	120 €
CLASSE EN COURS (6)	100 €

Autres

ILE AUX ENFANTS ST DIDIER	500 €
LES JEUNES SAPEURS POMPIERS	100 €
PREVENTION ROUTIERE	70 €

Pour ce qui concerne les associations Sainte Euph Animation Jeunes et Saint'Euphélivres, le conseil municipal par :

15 voix Pour, 1 Abstention et 2 contre

Approuve les montants suivants :

SAINT'EUPH ANIMATION JEUNES	34 000 €
SAINT'EUPHELIVRES	6 000 €

Sur les 6000 euros, la CCDSV participe pour 1600 euros pour la bibliothèque. Pour Saint'Euphélivres il est judicieux d'avoir une avance de trésorerie pour le financement du poste de bibliothécaire. (Le poste comprend un temps de travail de 8 heures par semaine.)

II – DON DE MATERIEL DE LA SALLE POLYVALENTE

Mme le Maire informe le conseil municipal du projet de don du matériel de la salle polyvalente : chaises et tables. Ce matériel doit être renouvelé après les travaux de la salle. Elle propose que ce don soit fait à la société SOTRADEL par l'intermédiaire de son directeur général, M. COMTE. Le projet étant d'en faire un don par le biais d'une œuvre humanitaire dont il est membre. Anny SANLAVILLE rappelle que la société Sotradel rend de nombreux services à la commune quand cette dernière a besoin par exemple d'un camion...

Emmanuel Geniquet précise que le club Agility viendra chercher quelques tables et chaises dont elle a besoin pour son local.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve ce projet et autorise Mme le Maire à procéder aux dons.

III – COMPTES RENDU COMMISSIONS ET SYNDICATS

CCDSV : Anny Sanlaville

Pas de réunion du conseil communautaire le 27/03, il est reporté au 10/04.

Commission des finances CCDSV :

Emmanuel Geniquet et Christophe Moyne n'ont pas pu se rendre à la réunion et le Powerpoint a été reçu aujourd'hui. Ils ne peuvent donc en faire un résumé.

Commission Culture et Patrimoine : Didier Alban et Gilles Lemoine

Pour 2016 les actions sont terminées. Pour 2017, il n'y a pas de budget dédié à la rénovation du petit patrimoine.

L'office du tourisme a réintégré ses quartiers : « l'hôtel des Sires de Bourbon ».

Pour les concerts Eolia, c'est notre commune qui remporte la palme de la fréquentation avec 262 personnes recensées. Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à la prochaine saison. Didier Alban s'est inscrit à ce groupe de travail.

Une réflexion est menée sur l'extension du Pays d'Art et d'Histoire aux 19 communes de la CCDSV (initialement 11 communes).

Journée Européennes du Patrimoine :

Le Projet culturel est à revoir : Gilles Lemoine fera partie du groupe de travail. Le thème de cette année sera la Jeunesse. Comment intéresser la Jeunesse au patrimoine ? Gilles Lemoine se pose la question d'impliquer l'association SEAJ ? Un questionnaire sera envoyé aux Mairies entre le 15/04 et le 15/05.

Syndicat SMICTOM : Eric Uridat

- Vote du Compte de Gestion, du Compte Administratif 2016 et du BP 2017
- Le 9/03 la CCDSV a voté pour la poursuite de l'activité du SMICTOM jusqu'à fin 2019.

- Marché déchetteries : la société PAPREC de Saint Priest reprendra les déchetteries à partir du 3 mai 2017 avec un changement d'horaires notamment une ouverture le lundi matin.
- Marché de fourniture des colonnes de tri : il va être renouvelé dans les 3 ans à venir.

Pour Information, une visite du point d'apport des Balmes aura lieu vendredi 7 avril à 9h15 afin de régler le problème des dépôts sauvages.

Commission Communication : Aurélie Varrier

La lettre d'info prévue en Mai est en cours de rédaction.

Une réflexion sur la création d'une page Facebook est en discussion.

CCAS :

Le bureau du CCAS a voté les subventions aux associations caritatives pour un montant total de 2130 €.

Mme le Maire informe l'assemblée de l'incendie d'une habitation de la commune hier soir. Une famille avec 3 enfants se retrouve sans logement. Cet incendie a été causé par un problème électrique.

Une réflexion est en cours sur les pratiques du CCAS pour le repas de fin d'année et le portage de colis.

QUESTIONS DIVERSES :

Franck Bernard : Que fait-on du babyfoot et de la table de ping-pong qui se trouvent dans le local derrière la salle polyvalente ?

Mme le Maire précise que des dates sont prévues pour l'enlèvement du matériel stocké dans la salle polyvalente. La table de ping-pong sera stockée dans le garage en attendant et le baby-foot sera placé à la place du jeu qui ne sert pas dans la salle périscolaire.

Christophe Moyne :

- Demande de déplacer le marché forain du vendredi matin en soirée ?

Agnès Bocquel indique qu'elle a déjà demandé au boucher s'il ne pouvait pas plutôt venir en soirée. Le boucher ne souhaite pas travailler en soirée, c'est un temps qu'il a choisi de passer en famille. Mme le maire indique que le soir il ne touchera sans doute pas le même public et que son commerce marche bien le vendredi matin.

- Demande de location d'un aspirateur pour les agents de voirie pour le nettoyage des confettis après la fête des conscrits ?

Didier Alban précise qu'il a en sa possession un devis et se pose la question de la procédure. Si elle a changé il aimerait en être informé.

Emmanuel Geniquet s'étonne du nettoyage des confettis ? Anny Sanlaville lui précise qu'effectivement les agents nettoient les voiries et la cour de l'école après la fête des conscrits.

Prochain conseil : 2 mai 2017 à 20h30

Séance levée à 21h50

